

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY6679H
Titre long	Intervention de groupe
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2023
Horaire	Mercredi 8h30 à 11h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	PSY6679-J-H-23
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Tania Lecomte, Ph.D.
Coordonnées	Pavillon Marie-Victorin, bureau C-358 tania.lecomte@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous : tania.lecomte@umontreal.ca (idéal) Ou : 514-343-6274

Auxiliaire d'enseignement

Nom	A déterminer
Coordonnées	A déterminer
Disponibilités	Sur rendez-vous

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

--

Méthodes pédagogiques utilisées

Mode d'enseignement : Ce cours inclut des discussions thématiques, des exemples de groupes en vidéo, ainsi que des discussions à la suite des lectures et des vidéos. De plus, des jeux de rôles permettront aux étudiants de travailler certaines techniques de thérapie de groupe. Ce n'est pas un cours magistral – aucun powerpoint. Le cours se fait en format de groupe avec discussions et réflexions.

Thématiques abordées

- a. Résultats des études empiriques sur les thérapies de groupe
 - b. Avantages et défis des interventions de groupe par rapport aux interventions individuelles
 - c. Contextes d'application des interventions de groupe : considérations spécifiques selon le milieu, la problématique, la clientèle, la structure, ...
 - d. Le groupe selon l'approche thérapeutique : comportementale, analytique, cognitive, systémique, ...
 - e. Cadre et règles (selon le milieu hospitalier ou autres, contenu, co-thérapie ou non, ...)
 - f. Facteurs thérapeutiques de l'intervention en groupe : espoir, universalité, information, catharsis, identification, cohésion, facteurs existentiels.
 - g. Difficultés ou défis en thérapie de groupe (confrontation, délinquance, vedette, abandons, hétérogénéité, ...)
 - h. Exemples concrets d'interventions de groupe:
 - i. Groupe avec troubles de la personnalité limite (modèle Linehan)
 - ii. Groupe pour troubles mentaux graves (thérapie cognitive comportementale)
 - iii. Groupe pour problèmes de toxicomanie (selon les étapes du changement)
 - iv. Groupe pour familles (différents exemples)
 - v. Autres – à voter selon les intérêts des étudiants
 - vi. Présentations étudiants (au choix. Ex : groupes de soutien, groupes mandatés par la cour (violence), groupe de personne souffrant d'une maladie, groupe pour trouble alimentaire, deuil, anxiété, dépression, etc ...)
 - i. Pratique de techniques de groupe (faciliter la participation de tous, encourager l'interaction, suivre un thème ou mandat, gérer les conflits, ...)
-

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Animation du groupe autour d'un thème	En lien avec le travail de session (ex : si le travail porte sur la TCC de groupe pour trouble alimentaire, les co-animateurs animent un tel groupe, demandent aux participants de se préparer d'avance, etc). L'animation est d'une durée de 20 minutes.		30%
Travail de session	Thèmes proposés et fonctionnement : Chaque étudiant devra faire l'évaluation critique d'une modalité d'intervention de groupe existante et étudiée dans la littérature. Total 10 pages à 1.5 interligne par étudiant. a) Présentation du contexte, règles, buts, etc, lectures en appui. b) Exemple d'une animation	2 semaines suite à la présentation orale, par courriel à Tania ainsi qu'en cc à l'auxiliaire, avant 17h.	40%
Participation aux discussions	a) Les discussions et l'implication des étudiants sont essentielles. b) Les étudiants doivent avertir et avoir un motif valable pour manquer un cours.	Tous les cours	20%
Journal de bord	L'étudiant doit écrire les points essentiels qu'il a retenus. Le journal de bord doit être réflexif et non seulement descriptif. Il sera recueilli à la mi-session (à déposer sur Studium le 21 février avant 17h) pour vérification ainsi qu'à la fin du cours (le 24 avril – encore sur Studium avant 17h). Environ un paragraphe de 5-15 lignes par cours est attendu.	Suite à chaque cours	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux

*Politique de retard :

À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.

Matériel autorisé aux examens

Ne s'applique pas

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents **Theory and Practice of Group Psychotherapy – fifth edition (2005) or 6th edition (2020)** by [Irvin D. Yalom](#)
et
Cognitive-Behavioral Therapy in Groups – 2nd edition 2022 de [Peter J Bieling PhD](#) (Author), [Randi E McCabe PhD](#) (Author), [Martin M Antony PhD](#) (Author) Guilford press

Ouvrages en réserve à la bibliothèque **Theory and Practice of Group Psychotherapy – fifth edition (2005) or 6th edition (2020)** by [Irvin D. Yalom](#)
et
Cognitive-Behavioral Therapy in Groups – 2nd edition 2022 de [Peter J Bieling PhD](#) (Author), [Randi E McCabe PhD](#) (Author), [Martin M Antony PhD](#) (Author) Guilford press

Ressources complémentaires

Documents La TCC de groupe pour le traitement de la psychose : Guide de l'intervenant par Lecomte, T., avec Leclerc C., Wykes, T. (2018).

Autres Autres lectures à suivre sur Studium.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.